

Communiqué de presse

Limitation du projet de loi n° 8000A à une seule tranche indiciaire

Une première percée contre la manipulation de l'index

L'OGBL note avec satisfaction que les amendements gouvernementaux au projet de loi n° 8000A concernant la transposition du dit «accord tripartite» - adopté sans l'accord du premier syndicat du pays - viennent de limiter la manipulation de l'index à une seule tranche indiciaire.

L'OGBL avait en effet toujours insisté tout au long des négociations tripartites sur les nombreuses incertitudes et la volatilité générale de la situation économique et géopolitique et avait averti de ne pas s'engager sur le long terme. Il avait déjà lors de la tripartite, mis en question le ralentissement massif de l'inflation pronostiqué à ce moment pour 2023 et insisté qu'une manipulation sur plus d'une tranche pourrait de toute évidence mener à la perte de tranches indiciaires entières.

L'OGBL se voit donc confirmé dans son analyse et dans sa position devant le fait que le gouvernement reconnaît enfin les réalités. Les actions syndicales de l'OGBL, mais aussi ses nombreuses démarches auprès de différents partis, associations et autres acteurs, y compris des députés de la majorité, combinée avec l'inflation galopante, n'a plus laissé d'autre choix au gouvernement, dont le discours devenait de plus en plus contradictoire.

Ceci dit, cette marche arrière du gouvernement ne constitue qu'un premier résultat de la mobilisation de l'OGBL suite à son refus d'entériner l'accord tripartite. En effet, malgré la limitation de l'application du projet de loi à une seule tranche, le gouvernement insiste qu'il ne remet pas «en question le principe selon lequel (...) 12 mois devront s'écouler entre deux tranches indiciaires».

L'OGBL insiste que les nouvelles réunions tripartites prévues par le gouvernement ne devront pas se limiter à la discussion sur la question de l'index. La manipulation de l'index est justement la mauvaise réponse aux problèmes auxquels est vraiment confronté l'économie luxembourgeoise: l'explosion des prix et la perte de pouvoir d'achat qui en résulte, d'une part, la pénurie en main-d'œuvre d'autre part.

L'OGBL continuera donc à mettre en avant, également lors des réunions tripartites annoncées, ses revendications concernant

- des mesures en faveur de plus d'équité au niveau fiscal, à commencer par une adaptation du barème de l'impôt à l'inflation combinée à un réagencement du barème (élargissement des tranches et ajout de taux supplémentaires en haut du barème)
- des mesures pour soutenir le pouvoir d'achat des bas et moyens salaires, qui vont au-delà du crédit d'impôt énergie proposé, qui reste pour l'OGBL insuffisant et incohérent
- des mesures pour enfin apporter des solutions à la crise du logement, tel que l'introduction d'un réel frein de l'évolution des loyers et d'une taxe de spéculation
- des mesures pour endiguer l'évolution des prix, notamment en agissant sur les prix administrés

Ces sujets constituent les réels problèmes auxquels les salariés, les pensionnés et leurs familles sont confrontés en ce moment et non une discussion idéologique sur l'index.

L'OGBL maintiendra donc la pression et continuera ses actions contre la manipulation de l'index jusqu'au rétablissement intégral du mécanisme indiciaire.

Communiqué par l'OGBL, le 3 juin 2022.